

Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 23 mai à dix-huit heures quinze minutes, les membres de l'association dénommée AGE 91, dont le siège social est situé 1 impasse du Merlon – 91830 LE COUDRAY MONTCEAUX, se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation du Président et du Secrétaire, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille d'émargement mentionnant la présence de chaque membre, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnes physiques : Didier CHANGENET, Bernard DUPORTET, Céline GILLE, Marie-France MAUGOURD, Dominique NAELS.

Personnes morales : Mme DAVI du CLIC Orgessonne

Invités : Agnès LABARRE, Arnaud GRAND, Stéphanie BLANCHARD-LANCIA

ÉTAIENT EXCUSÉS, ayant donné pouvoir :

Personnes physiques : Laurence CHAUMETTE.,

Personnes morales : Mme POMMIER de AIMD de Lardy, Catherine MOUACI, Jocelyne GRANDVAL

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Mme Mathieu de l'ASAD, Chantal de GUILLEBON, Marie-France PIGEON

Le Président Bernard DUPORTET ouvre la séance à 18h40.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et précise que seuls les adhérents d'AGE 91 à jour de leur cotisation ont le droit de vote :

- ❖ Rapport Moral
- ❖ Rapport d'Activité 2023 et perspectives
- ❖ Rapport financier et proposition d'affectation du résultat 2023
- ❖ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ❖ Budget Prévisionnel 2024
- ❖ Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- ❖ Questions diverses

Rapport moral - Dr DUPORTET, Président

Le Président donne lecture de son rapport moral :

« Bonjour à toutes et tous,

Bonjour à toutes et tous,



C'est avec honneur et plaisir que je vous présente ce 28ème rapport moral. Cela témoigne de notre remarquable continuité en matière d'activité, de partenariats et de valeurs.

L'année 2023 a été une année de consolidation et d'organisation. Agnès Labarre, notre vaillante directrice, s'est affirmée comme le pivot indispensable de notre organisation, et elle nous en fera la démonstration au cours de cette assemblée. Stéphanie Blanchard a continué à développer notre service de formation et a obtenu la qualification Qualiopi. Elle a maintenu un niveau élevé de l'activité de sensibilisation, si importante en cette période difficile. Omar Didaoui a également su maintenir et développer une activité essentielle de conseil et de soutien juridique. Les journées seniors sont devenues une véritable institution départementale que nous entendons bien développer et diversifier.

Les problèmes économiques rencontrés au cours de la dernière période ont pu être surmontés grâce, d'une part, aux excellentes relations que nous entretenons avec l'association ASAD Seine Essonne et, d'autre part, au soutien de notre financeur départemental. Ce dernier a reconnu la rigueur de notre gestion et l'importance de notre action dans le cadre de la politique de santé départementale. Nous avons reçu un engagement de soutien financier pour une période de trois ans du Département de l'Essonne, un soutien précieux pour lequel nous sommes profondément reconnaissants et engagés.

Le partenariat avec l'ASAD Sud Essonne a trouvé en 2023 une remarquable illustration avec le déplacement d'AGE dans le nouveau siège social de l'ASAD. Les conditions de ce partenariat, particulièrement favorables, contribuent de manière décisive à l'équilibre économique d'AGE.

L'opération « Seniors, numériquement vôtres », pilotée par Philippe Aubrun, a poursuivi son remarquable succès et devra s'engager cette année dans une nouvelle expansion territoriale.

Depuis quelques jours, nous sommes confrontés à une initiative gouvernementale concernant la maltraitance. Le texte proposé ne tient pratiquement aucun compte de tout ce qui a été fait auparavant, notamment par AGE. Nous allons engager une réflexion importante avec la Fédération 3977, l'ARS et le CD91, et nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette situation.

Je suis heureux de la présence parmi nous de Ibrahima Boye et Arnaud Durand, qui vont solliciter votre accord pour intégrer notre Conseil d'administration.

Je vous remercie pour votre présence. Bon courage et merci pour votre attention.

Résolution N° 1 :

« L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve le rapport moral du Président pour l'exercice social 2023. »

Rapport d'activité 2023

Agnès LABARRE, Directrice

Mr Duportet propose pour l'année 2025, d'ouvrir de nouveaux thèmes de sensibilisation. Sont retenus les thèmes suivants :

- La déficience sensorielle
- Vieillesse de la personne handicapée
- Maladies psychiatriques de la personne âgée

Mr Grand rappelle que le Conseil Départemental de l'Essonne a été pointé par la cour des comptes sur le travail fait pour l'accueil des personnes en situation de handicap vieillissantes.

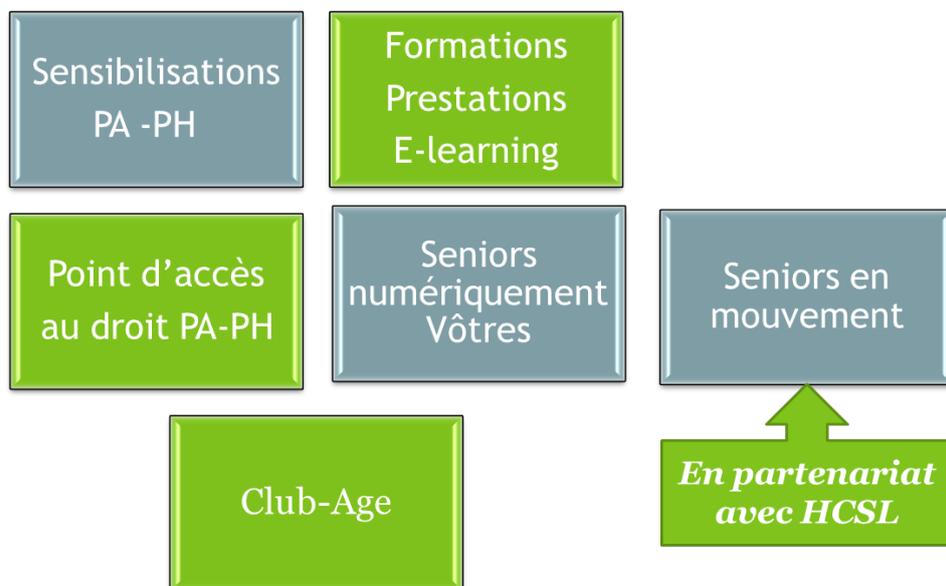
Mr Duportet propose qu'un groupe de travail puisse se mettre en place pour relancer le Club'AGE des directeurs d'EHPAD avec comme ordre du jour des thèmes concrets en rapport avec l'identification des besoins. Mr Grand et Mr Changenet sont prêts à s'engager sur ce groupe de travail.

Il est proposé que nous puissions proposer des formations à destination des personnels du droit. Mme Blanchard évoque la boîte à outils du handicap qui avait été créée pour les travailleurs du Droit.

Mme Davi suggère de passer par la CNAV pour assurer la communication.

Le Dr Maugourd présente l'application intra-muros qui pourrait être un bon vecteur de communication.

Les activités de AGE 91



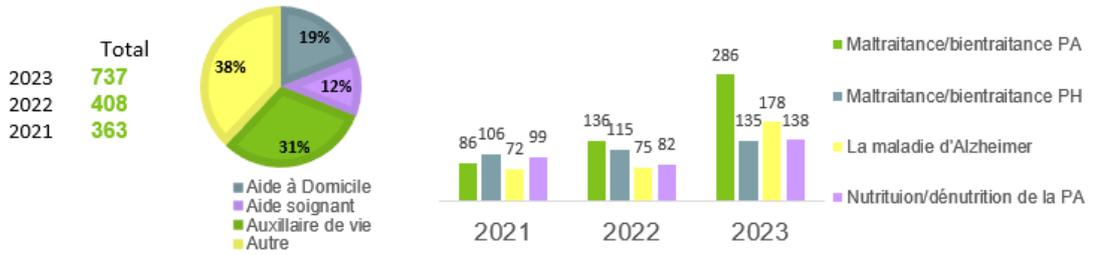


LA SENSIBILISATION

NOMBRE DE SESSIONS



NOMBRE PROFESSIONNELS SENSIBILISES



LA SENSIBILISATION

BILAN QUALITATIF

95% des stagiaires avaient déjà rencontré une situation de maltraitance

85% estiment que la sensibilisation favorisera la bienveillance au quotidien

« Cette sensibilisation permet de mieux comprendre les limites à ne pas franchir. »

CONCLUSION

Pour sa vingt-quatrième année de fonctionnement, l'activité « sensibilisation » de AGE 91 c'est :

+61% d'augmentation du nombre de sessions par rapport à 2022

La persistance du manque de personnel dans les structures ne permettant pas de mobiliser 8 à 10 personnes

20 sessions mutualisées en partenariat avec la plateforme PDMA/SAP 91



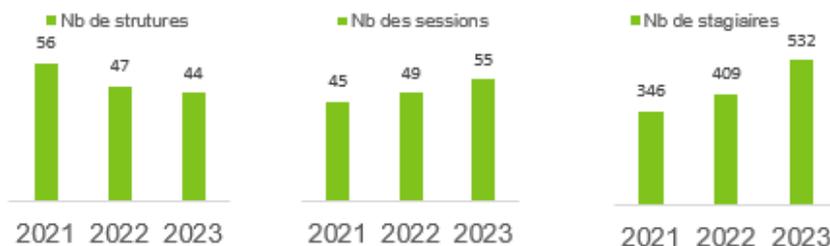
LA FORMATION

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie suivante : actions de formation

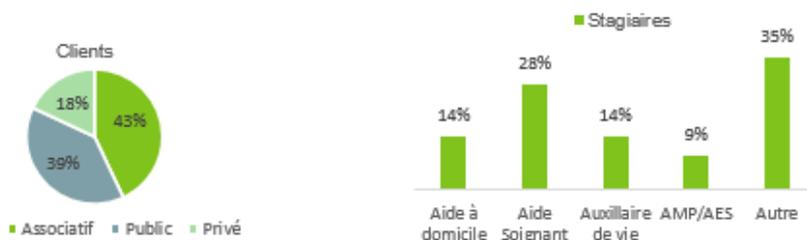
FORMATIONS

BILAN QUANTITATIF

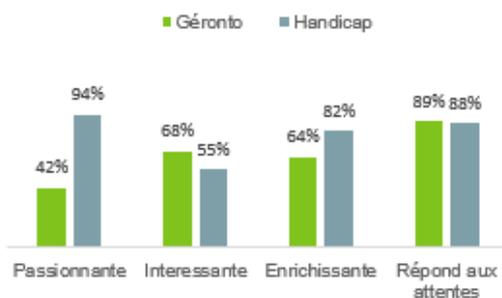


- +134% / prévisionnel
- +36% / 2022

PROFILS



BILAN QUALITATIF

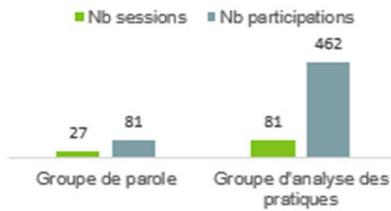


« Formation très enrichissante, ponctuée d'exemples concrets permettant une meilleure compréhension »

« Cette formation permet de libérer la parole et d'avoir le courage de dire les choses »

« Le quiz de fin nous a permis de bien mémoriser les cours »

SOUTIEN DES PROFESSIONNELLS



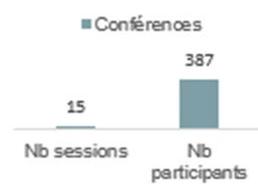
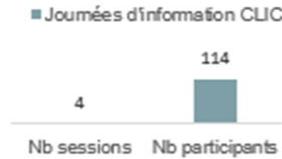
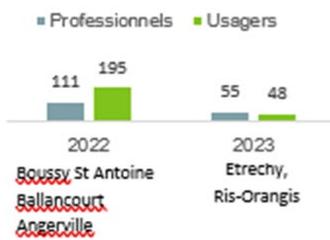
Apprendre pour agir



Agir pour apprendre

+59% du nombre de séances / 2022

JOURNEES SENIORS JOURNEES D'INFORMATION CLIC CONFERENCES



- 97% des usagers sont satisfaits
- 53% ont été informés de la journée par le journal de la ville
- 100% des professionnels sont satisfaits
- 65% ont été informés de la journée par mail

Retrouver nos vidéos
SUR NOTRE CHAINE YOU TUBE
7 MODULES DE E-LEARNING
SUR LE VIEILLISSEMENT

- + 49% nombre de participants / 2022

E-Learning: Lancement

➤ Films en ligne sur YouTube qui abordent:

- Les signes et les conséquences du vieillissement
- Le sentiment de culpabilité
- La nécessité de « prendre soin de soi »
- Les aides disponibles.

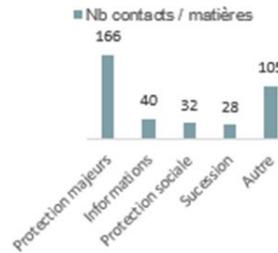
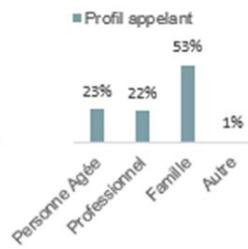
255 vues de l'introduction depuis la mise en ligne des vidéos

Poursuite du travail sur **un support numérique** de l'action de sensibilisation « Dénutrition et déshydratation : identifier, prévenir, agir. »



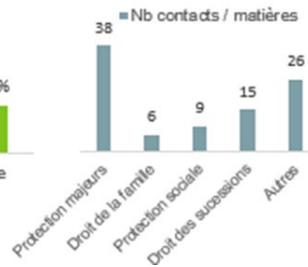
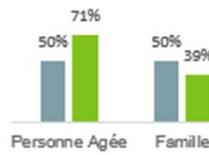
POINT D'ACCES AU DROIT DES PERSONNES AGEES

PERMANENCES TELEPHONIQUES : 01 64 99 79 85



- 176 permanences
- 56% ont entre 75 et 90 ans
- 59% sont des femmes

PERMANENCES PHYSIQUES

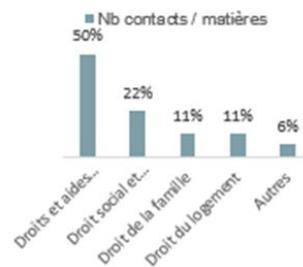


- 33 permanences
- 56% ont entre 75 et 90 ans
- 70% sont des femmes

PERMANENCES JURIDIQUES POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

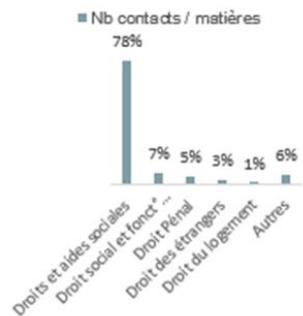
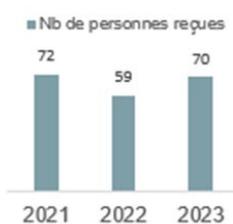


PERMANENCES TELEPHONIQUES : 07 62 21 15 76



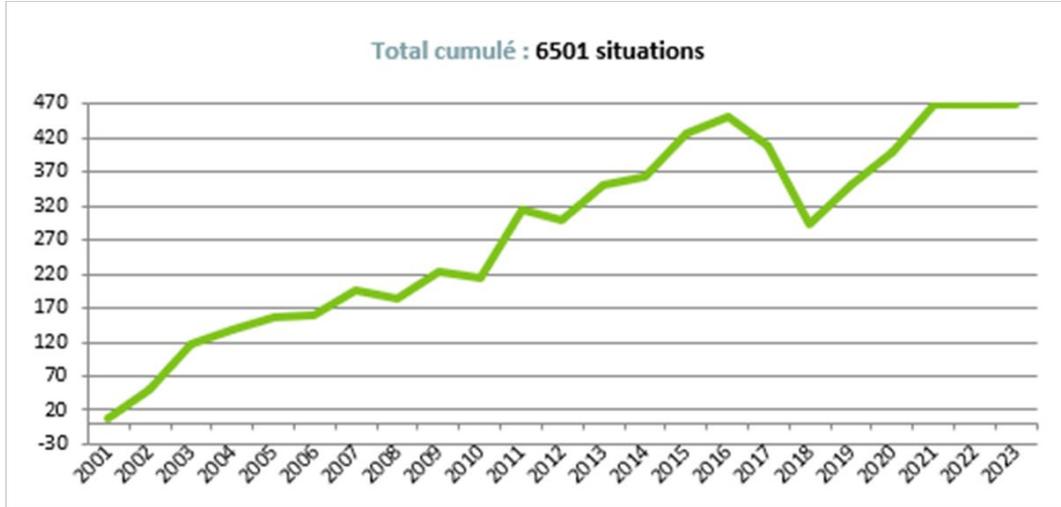
- 22 permanences téléphoniques
- 54% ont entre 41 et 60 ans

PERMANENCES PHYSIQUES : PAD EVRY-COURCOURONNES



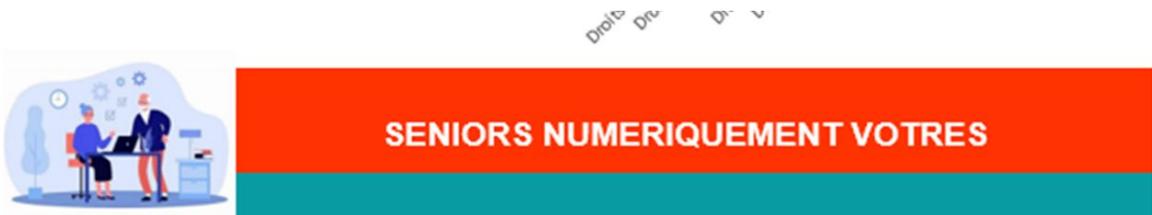
- 44 permanences physiques
- 57% ont entre 40 et 60 ans

Bilan de l'action PAD et Orientations



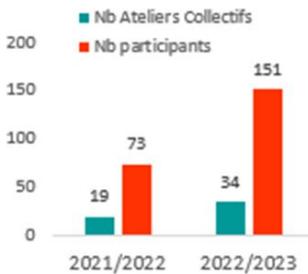
OBJECTIF PAD 2024

- Mettre en ouvre l'augmentation des permanences téléphoniques à destination des personnes en situation de handicap
 - Poursuivre le travail sur la mise en place de l'ISTF



ATELIERS COLLECTIFS

ATELIERS INDIVIDUELS



- Niveau de savoir acquis à 4/5
- 100% recommandent SNV

CLUB'AGE

Relance du club-Age après 2 années d'interruption suite à la crise COVID

1 rencontre entre directrices de SAAD PIVOT

OBJECTIF 2024

Pérenniser cette reprise avec l'organisation de 3 rencontres en 2024

COMMUNICATION

Réalisation de 2 vidéos de présentation de l'association: 1 par le service communication du CD 91 et la seconde par Delta7

Bilan global de l'activité 2023



Faits marquants de 2023

- Mme Rivière a quitté des fonctions et Mme Deleray a pris sa relève
- Changement de siège avec un emménagement au 1 impasse du Merlon
- Mme Luyola Perrine a débuté son contrat d'apprentissage
- Le budget de l'association s'est équilibré

Résolution N° 2 :

« L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve le rapport d'activité du Secrétaire général pour l'exercice social 2023

Rapport financier 2023 et proposition d'affectation du résultat 2023

Dominique NAELS, Trésorière

2023 a démontré que toutes les mesures prises en 2022 suite à l'alerte au CAC ont porté leurs fruits. En effet l'association termine son exercice 2023 en excédent.

Plus concrètement, le compte d'exploitation et l'analyse de l'activité montre que :

Compte de résultat 2023: Produits



| Types de ressources | CR 2022 | CR 2023 | variations |
|---|----------------|----------------|---------------|
| Prestations (70) | 131 916 | 157 438 | +19% |
| subventions | 252 682 | 266 075 | + 5% |
| Cotisations, dons, divers | 14 904 | 11 410 | -23% |
| Revenus financiers | 928 | 2 240 | +141% |
| reprises (77/78) Et transferts de charges (79) | 10 899 | 6 264 | -42% |
| TOTAL PRODUITS | 411 329 | 442 428 | + 7,5% |

Compte de résultat 2023: charges

Charges exploitation:
+32 K€
achats de prestations

Charges de personnel:
- 44,6K€
Charges de personnel

Charges de structure:
+ 9K€ sous-traitance ASAD 1^{ère} année pleine
- 4K€ en location immo

| Types de charges | CR 2022 | CR 2023 | Variation |
|------------------------------------|------------------|-----------------|------------|
| Achats | - 55 389 | -78 800 | +42% |
| Services extérieurs | - 50 363 | - 51 458 | +2% |
| Autres services extérieurs | - 40 312 | - 34 915 | -13% |
| Impôts et taxes | - 3 551 | - 3170 | -10% |
| Charges de personnel | - 238 690 | -194 052 | -19% |
| Autres charges de gestion courante | 0 | 0 | |
| Dotations et provisions | - 10 461 | -12 498 | +20% |
| TOTAL DES CHARGES | - 398 766 | -374 893 | -6% |

La clé de répartition des charges communes est la suivante: 26% sur le PAD, la Sensib et la formation, 7% sur le presta et 15% sur SNV

Résultat 2023

| Dispositifs | Résultats |
|----------------------------|----------------|
| Point d'Accès au Droit | + 29 781,68 |
| Sensibilisation | + 16 804,38 |
| Formation | +8 202,87 |
| Prestations | -1640,60 |
| Sénior Numériquement vôtre | +15 686,72 |
| Ligne d'écoute | 0 |
| Résultat global | +68 385 |

ACTIF DU BILAN 2023

| Actif du bilan | 2022 | 2023 |
|---|------------------|-------------------|
| Immobilisations nettes | 26 163 € | 28 508€ |
| Stocks | 0 | 0 |
| Créances | 45 888 € | 51323,14 |
| Valeurs mobilières et disponibilités | 193 892 € | 253 980 |
| Charges constatées d'avance | 9 291 € | 7402 |
| Total des biens | 275 234 € | 341 214,03 |

PASSIF DU BILAN 2023

| Passif du bilan | 2022 | 2023 |
|---|------------------|-----------------|
| Fonds propres | 151 101 € | 219 936€ |
| Provision pour risques et charges | | |
| Fonds dédiés | 46 641 € | 46 641,€ |
| Dettes | | |
| Emprunt et dettes auprès établissement de crédits | | |
| Avances et acomptes reçus sur commande en cours | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 44 731 € | 45 043€ |
| Dettes fiscales et sociales | 26 821 € | 23 196 € |
| Autres dettes | | 829€ |
| Produits constatés d'avance | 5 940 € | 5 568€ |
| Total des financements | 275 234 € | 341 214€ |

Indicateurs Financiers

Trésorerie: 193 892€ en 2022 et 253 930€ en 2023

La trésorerie permet de couvrir 8 mois de dépenses d'exploitation

Proposition d'affectation des résultats

**Il est proposé d'affecter l'excédent
de +68 385€
en réserves projet associatif.**

Vote: Quitus au trésorier

Affectation des 68 385 € de résultat en réserve de projets associatif

En conclusion, les décisions prises suite à l'alerte du CAC ainsi que le financement complémentaire du CD 91 ont permis de rééquilibrer AGE 91 en 2023 mais nous savons d'ores et déjà que les efforts sont à poursuivre pour équilibrer les activités, particulièrement la prestation.

Résolution N° 3 :

L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve le rapport financier de la Trésorière pour l'exercice social 2023

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport du Commissaire aux Comptes Dominique *NAELS*, Trésorière

En l'absence de Mr FERTE lecture est faite des conclusions de son rapport par la trésorière Mme Naels Dominique :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. ».

Les comptes sont certifiés sans réserve.

Résolution N° 4 :

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel voté en CA en décembre 2023 est présenté à l'assemblée générale :

| Compte AGE 91 | Intitulé | REPARTITION DES CHARGES | | | | | | |
|---------------|--|-------------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|
| | | PREVISIONNEL 2024 | 26% PAD | 26% SENSIB | 26% FORM | 7% PRESTATION | 15% SNV | 0% LIGNE ECOUTE |
| 60 | Sous total achats | -115 397 | -28 550 | -7 514 | -23 074 | -8 211 | -48 047 | 0,00 |
| 61 | Sous total Services extérieurs | -49 579 | -13 647 | -12 437 | -13 051 | -3 325 | -7 118 | 0,00 |
| 62 | Sous total autres services extérieurs | -30 636 | -3 901 | -4 556 | -12 524 | -2 685 | -6 696 | -276,00 |
| 63 | Sous total impôts et versements | -3240 | -1010 | -856 | -670 | -509 | -195 | 0 |
| 64 | Sous total charge de personnel | -217 611 | -85 346 | -48 731 | -62 265 | -21 021 | -247 | 0 |
| 65 | Sous total autres charges gestion courante | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - |
| 68 | Sous total dotation aux amort et prov | -14000 | -3640 | -3640 | -3640 | -980 | -2100 | - |
| 69 | Sous total impots | 0 | 0 | - | - | - | - | - |
| | TOTAL DES CHARGES | -430 463 | -136 094 | -77 733 | -115 225 | -36 731 | -64 403 | -276 |
| 70 | Sous total ventes | 147990 | 0 | 0 | 112100 | 35890 | 0 | 0 |
| 74 | Sous total subventions | 270453 | 133245 | 74608 | 0 | 0 | 62600 | 0 |
| 75 | Sous total autre produit gestion courante | 10370 | 2420 | 2696 | 2696 | 726 | 1556 | 276 |
| 76 | Sous total produit financier | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 77 | Sous total produit exceptionnels | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 78 | Sous total reprises sur amort et prov | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 79 | Sous total transferts de charges | 1650 | 429 | 429 | 429 | 116 | 248 | 0 |
| | Total des produits | 430 463 | 136 094 | 77 733 | 115 225 | 36 731 | 64 403 | 276 |
| | Résultat | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Résolution N° 5 :

L'assemblée générale, après en avoir débattu, approuve le budget prévisionnel pour l'exercice social 2024

Elections des membres du Conseil d'administration

Mr Grand Arnaud, pose sa candidature d'administrateur de Age 91. Il se présente : Directeur multisite ALVE, un foyer à taille humaine permettant l'intégration des personnes en situation de handicap psychique dans la société. En 2014, il est chef de service à la Maison du Coudray. Il se définit comme un directeur engagé porteur d'innovation et gestionnaire de projets récompensés à de nombreuses reprises. Sa volonté est de continuer à combattre les inégalités en s'engageant dans l'association AGE 91.

Mr Duportet demande à Mr Grand ce qu'il pourrait apporter à l'association. Mr Grand propose :

- La mise à disposition de son réseau
- Le lien avec les services de communication
- Apporter sa réflexion et son innovation
- S'associer au CLUBAGE pour le relancer.

Mr Duportet demande à Mr Grand ce qu'il pourrait attendre de l'association. Ce dernier attend l'opportunité de pouvoir s'engager et de pouvoir partager l'expérience et l'expertise de AGE 91.

Résolution N° 6 :

L'assemblée générale, après en avoir débattu, vote à l'unanimité pour la candidature de Mr Grand Arnaud au poste d'administrateur de l'association.

Questions diverses

Plus rien n'étant à délibérer le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale et remercie de leur participation les personnes présentes.

La séance est levée à 20h30.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Duportet', written over a horizontal line.

Docteur Bernard DUPORTET
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Mouaci', written over a horizontal line.

Pour
Catherine MOUACI
Secrétaire
Agnès LABARRE
Directrice